Image not found or type unknown

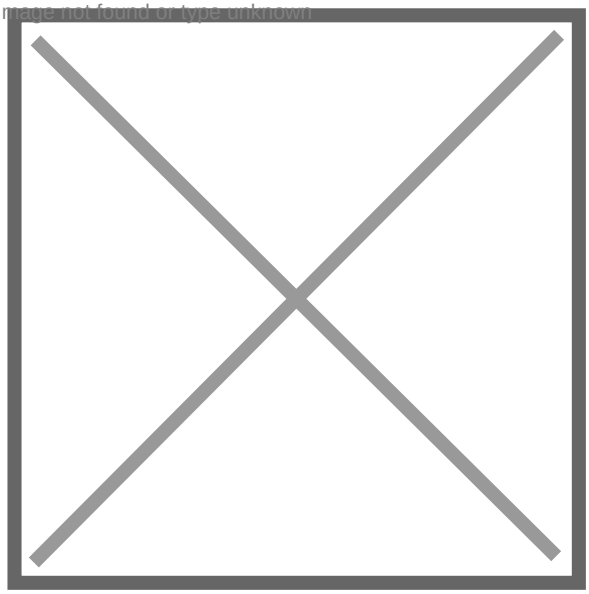

Assurance auto résiliée mais prélevée

Par **goruche**, le **10/04/2013** à **13:09**

Bonjour,
J'ai résilié dans les règles de l'art mon assurance auto.
Malgrè cela, la compagnie d'assurance a prélévé l'échéance annuelle 470 €.
Après courriers et appels téléphoniques, à chaque fois on me dit que il y a eu une erreur et que le remboursement va s'effectuer.
J'en ai assez de me faire balader.
Quels sont mes droits ?
J'estime qu'il y a faute de leur part et je pense que je peux bénéficier de dommages et intérêts.
CDLT.

Par **Lag0**, le **10/04/2013** à **13:13**

Bonjour,
Avez-vous adressé une LRAR à l'assurance pour demander le remboursement ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés